

Compte-rendu de la commission du SAGE du Thouet

Le 29/03/2016 à Saint-Loup-Lamairé.

Personnes présentes :

- M. Olivier CUBAUD** : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, Président de la CLE du SAGE Thouet
M. Jean-Pierre ANTOINE : Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, 1^{er} Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
M. Philippe DELAVault : Mairie de Craon
M. Louis-Marie GRÉGOIRE : Mairie d'Argenton-l'Église
M^{me} Catherine PUAUT : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
M^{me} Vanina SECHET : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret
M. Guillaume KOCH : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
M. Samuel CHARPENTEAU : Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
M. Michel CLAIRAND : Communauté de Communes du Thouarsais
M^{me} Jocelyne MARTIN : Conseil Départemental 49
M. Gérard GIRET : Syndicat intercommunal du Bassin du Thouaret
M. Pierre BIGOT : SIVU de la Vallée de la Dive
M. Jean-François COIFFARD : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
M. Guillaume CHARRUAUD : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
M^{me} Aurélie GRIMAUD : Syndicat du Val de Loire
M^{me} Claire VRIGNAUD : SPL des eaux du Cébron
M^{me} Lucile STANICKA : Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
M. Louis-Marie LUMINEAU : Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine
M. Christophe CHATIN : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
M. Cyril GRIMAN : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
M. Michel BONNESSEE : Deux-Sèvres Nature Environnement
M. Thierry PASSEBON : Association des Irrigants Réalimentés par les Barrages 79
M. Jean-Christophe POUVREAU : Association des Irrigants 86
M. Michel GUIONNET : Association des Irrigants des Deux-Sèvres
M. Claude DEVAUD : Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes
M. Christian BARBIER : Chambre d'Agriculture 49
M. Louis PERRIN : Syndicat de Valorisation et de Promotion des Étangs Poitou-Charentes-Vendée
M. François JENOT : Syndicat de Valorisation et de Promotion des Étangs Poitou-Charentes-Vendée
M. Jean THARRAULT : Association Sauvegarde de l'Anjou
M. Jean-Paul SOUTIF : FDPPMA 49
M. Yann NICOLAS : FDPPMA 49

M. Paul PAULY-CALLOT : UFC Que Choisir
M^{me} Florence DEVILLE : DDT 79
M. Frédéric NADAL : DDT 79
M. Côme DURAND : DREAL Poitou-Charentes
M. Marc ROYER : ONEMA 49
M. Jacques MOMON : ONEMA 86
M^{me} Justine RICHARD : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Julien DAVID : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Arnaud JACQUET : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Alexis PACAUD : Technicien SAGE Thouet
M. Pierre PÉAUD : Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées/absentes :

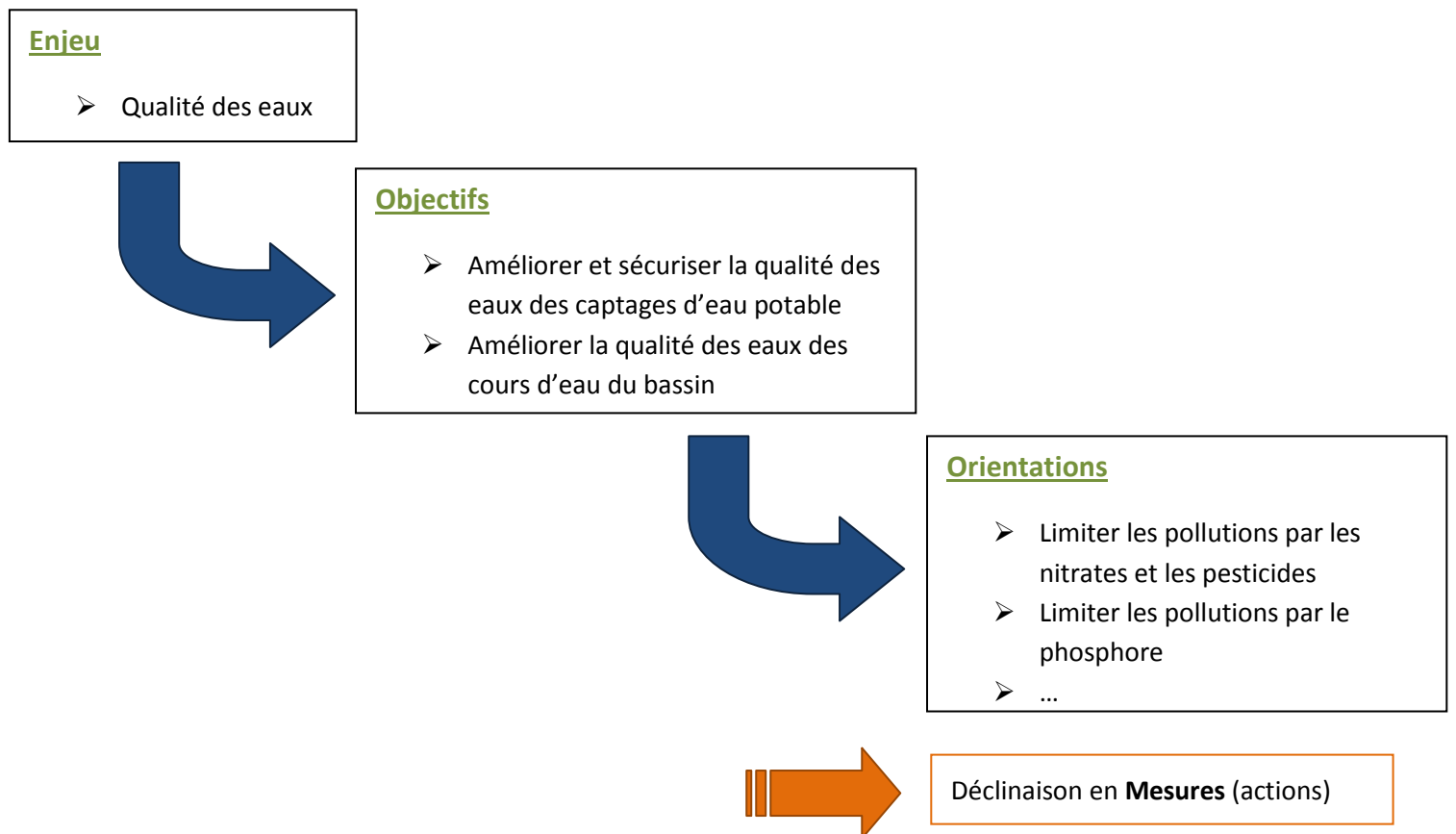
M. Robert GIRAULT : Mairie de la Coudre
M^{me} Esther MAHIET-LUCAS : Conseil Départemental 79
M. Olivier FOUILLET : Conseil Départemental 79
M^{me} Nicole MOREAU : Conseil Départemental 79
M^{me} Soizic PAUTRET : Conseil Départemental 79
M^{me} Marie-Jeanne BELLAMY : Conseil Départemental 86
M. Didier PERTHUIS : Conseil Départemental 86
M^{me} Julie CADU : Chambre d'Agriculture 79
M. Vincent HARDY : Chambre d'Agriculture 79
M^{me} Marie-Christine CHAPALAN : Association des amis des moulins Deux-Sèvres Bocage Vendéen Gâtine
M^{me} Eugénie MUSSO : UNICEM Poitou-Charentes
M. Daniel BEAUMONT : Comité Départemental de canoë-Kayak 49
M. Philippe CHAUVEAU : Agence de Développement Touristique 79
M^{me} Florence BARRE : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
M. Yannick OLIVIER : DREAL Poitou-Charentes
M. Guillaume MAILFERT : DREAL Pays de la Loire
M. Jean-François LUQUET : ONEMA Inter-région Centre-Poitou-Charentes
M. Nicolas TROUILLARD : ONCFS 49

M. CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet, accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle commission du SAGE Thouet. Il rappelle que les commissions « qualité », « quantité » et « milieux » se sont réunies en janvier 2016 pour permettre d'échanger sur les premiers éléments du diagnostic du SAGE. La séance de ce jour a pour but de poursuivre les travaux d'élaboration du SAGE et plus particulièrement de définir, via la mise en place d'ateliers, les objectifs de ce dernier. Il donne ensuite la parole à Arnaud JACQUET, du bureau d'études GÉO-HYD, afin qu'il présente le déroulé de la séance.

Arnaud JACQUET indique que le but de la commission est de travailler collectivement sur la formulation des objectifs du SAGE. Pour ce faire la commission se déroulera en deux temps : un premier temps de travail en groupes restreints afin d'échanger sur les différentes thématiques rencontrées sur le bassin, puis un second temps permettra de faire une synthèse collective des échanges.

Il ajoute que pour préparer la séance, un document de travail a été envoyé avec la convocation, pour permettre aux membres de la commission de s'appropriier les thématiques rencontrées sur le bassin.

Il poursuit en rappelant l'importance de distinguer les enjeux, des objectifs et des orientations et donne à titre d'exemple la déclinaison suivante :



Les membres de la commission se répartissent en 4 ateliers de travail afin d'échanger sur la formulation des objectifs de gestion sur les thématiques suivantes :

- Enjeu « Quantité »
 - Équilibre des ressources et des besoins
 - Économies d'eau

- Enjeu « Qualité »
 - Nitrates et pesticides
 - Matières organiques et oxydables
 - Toxiques

- Enjeu « Milieux aquatiques »
 - Continuité écologique
 - Hydromorphologie
 - Plans d'eau

- Enjeu « Biodiversité »
 - Zones humides
 - Têtes de bassin versant
 - Espèces envahissantes

- Enjeu « Valorisation »
 - Tourisme

Les formulations des objectifs retenues par les 4 ateliers sont retranscrites dans le tableau suivant :

Enjeux	Thématiques	Table 1	Table 2	Table 3	Table 4
Quantité	Équilibre des ressources et des besoins	- Assurer l'équilibre usages-milieux.	- Garantir un juste partage des eaux avec une priorité pour l'alimentation en eau potable.	- Adapter les besoins en fonction des ressources, plutôt que chercher un équilibre.	- Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources.
	Économies d'eau	- Action déjà amorcée (qu'est-ce qu'on peut faire en plus ?).	- Améliorer les pratiques et les habitudes pour permettre des économies.	- Réaliser des économies d'eau tout en satisfaisant les besoins sur tous les secteurs (agricole, industrie, AEP, ...).	- Pas un objectif en tant que tel mais plutôt une sous-thématique de l'objectif des ressources et besoins.
Qualité	Nitrates et pesticides	- Améliorer la qualité des eaux par la mise en place de zones naturelles tampon. - Priorité sur le sous bassin de la Dive.	- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides dans les cours d'eau. - Suppression de certains pesticides.	- Atteindre le bon état vis-à-vis des nitrates et des pesticides, en étant plus strict sur les bassins AEP et la Dive en terme de moyens.	- Améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis des nitrates et des pesticides et ne pas dégrader les masses d'eau en bon état. - Priorisation sur le bassin de la Dive (eaux souterraines). - Nitrates : 50 - 100 mg/L - Pesticides : Normes AEP
	Matières Organiques et oxydables	- Améliorer la qualité vis-à-vis des matières organiques et oxydables. - Prendre en compte les matières minérales. - Identifier les zones d'érosion des sols et leurs mécanismes.	- Atteindre le bon état des cours d'eau vis-à-vis du phosphore et des matières organiques (approche par bassin).	- Atteindre le bon état vis-à-vis des matières organiques et oxydables ainsi que le phosphore. - Priorisation des moyens et valeurs plus strictes sur bassin AEP et ceux les plus dégradés.	- Améliorer la qualité des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore et ne pas dégrader les masses d'eau en bon état. - Améliorer la connaissance sur les origines du phosphore.
	Toxiques	- Améliorer les connaissances sur les toxiques dans leur globalité (origine industrielle, domestique, etc.).	- Améliorer la connaissance sur la pollution toxique et limiter les impacts des transferts connus.	- Améliorer les connaissances sur les sources des polluants toxiques et améliorer la qualité des eaux vis-à-vis de ces molécules.	- Améliorer les connaissances sur les matières toxiques et plus particulièrement sur les masses d'eau Losse, Ton et têtes de bassin versant.
Milieux aquatiques	Continuité écologique	- Restaurer la continuité écologique sur la totalité du bassin et pas seulement sur les cours d'eau Liste 1 et 2. - Prioriser sur les cours d'eau présentant des températures élevées.	- Restaurer conjointement la continuité et la morphologie sur l'ensemble des cours d'eau du bassin.	- Restaurer la continuité écologique en ciblant plus spécifiquement certains bassins ayant des problèmes d'érosions des sols.	- Restaurer la continuité écologique.
	Hydromorphologie	- Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau en faisant le lien avec la continuité écologique.		- Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau (distinguer les mesures d'accompagnements de travaux sur la continuité écologique des autres).	- Restaurer les fonctions hydromorphologiques et plus particulièrement sur les secteurs de rétablissement de la continuité écologique.

	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et restaurer les plans d'eau les plus impactants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer l'impact des plans d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance sur les plans d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance sur l'impact quantitatif et qualitatif des plans d'eau. - Particulièrement sur le sud-ouest du bassin du Thouet.
Biodiversité	Zones humides	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des inventaires zones humides sur le bassin (dans le cadre des documents d'urbanisme). 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et préserver les zones humides. - Conserver les surfaces existantes en zones humides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances en localisant les zones humides dans un objectif de préservation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la connaissance sur les zones humides. - Préserver les zones humides.
	Têtes de bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les têtes de bassin versant sur la totalité du bassin du Thouet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et protéger les têtes de bassin versant. - Les zones de têtes de bassin versant peuvent être des secteurs prioritaires pour les enjeux qualité et quantité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer et préserver les têtes de bassin versant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'inventaire des têtes de bassin versant. - Préserver les têtes de bassin versant.
	Espèces envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> - Pas un objectif sauf sur les zones AEP. - Interrogation sur le rapport cout-efficacité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Thématique à inclure dans les autres objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie de gestion coordonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes. - Améliorer la connaissance sur les espèces exotiques envahissantes et plus particulièrement sur le bassin de la Dive.
Valorisation	Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un tourisme vert / Valoriser les actions par le tourisme. - Adapter les activités touristiques pour avoir de bonnes pratiques et respecter le milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser et développer les loisirs en lien avec l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme est plus un outil qu'un objectif du SAGE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que le SAGE doit porter cette thématique ?
			<p>Objectif transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir la qualité des eaux des captages d'eau potable 		

Suite à ce premier temps en atelier, une synthèse collective est faite afin d'échanger avec l'ensemble des membres de la commission et valider une formulation d'objectif par thématique.

Les formulations retenues collectivement sont :

- Enjeu « Quantité »
 - Équilibre des besoins et des ressources : **Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources.**
 - Économies d'eau : **Économiser l'eau.**
- Enjeu « Qualité »
 - Nitrates et pesticides : **Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides.**
 - Matières organiques et oxydables et phosphore : **Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion.**
 - Toxiques : **Améliorer la connaissance sur les toxiques et les polluants émergents.**
- Enjeu « Milieux aquatiques »
 - Continuité écologique et Hydromorphologie : **Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau.**
 - Plans d'eau : **Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactants.**
- Enjeu « Biodiversité »
 - Zones humides : **Identifier, préserver et restaurer les zones humides.**
 - Têtes de bassin versant : **Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant.**
 - Espèces envahissantes : **Définir et coordonner la stratégie de gestion des espèces envahissantes.**
- Enjeu « Tourisme »
 - ?

Pour l'enjeu tourisme, les membres de la commission s'interrogent sur la nécessité du SAGE de s'emparer de cette thématique. Il est proposé d'interroger les membres de la CLE pour connaître leur avis.

Un objectif transversal est également proposé par les membres de la commission :
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable.

Pierre PÉAUD ajoute que des objectifs généraux sur la communication et la gouvernance du SAGE seront également définis. Ces objectifs seront présentés aux membres de la CLE pour validation. On notera pour information les propositions suivantes :

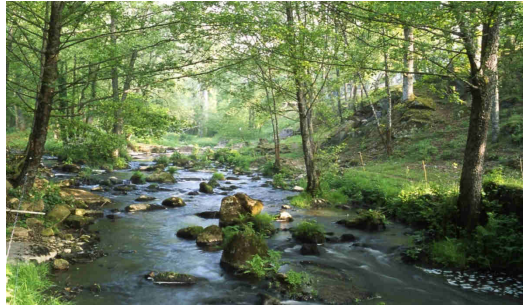
- Enjeu « Sensibilisation et communication »
 - **Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE.**
 - **Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE**

- Enjeu « Gouvernance »
 - **Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre.**
 - **Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE.**
 - **Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE.**

M. CUBAUD indique que les travaux d'élaboration du diagnostic du SAGE vont se poursuivre et seront présentés lors des prochaines séances du Bureau de la CLE et de la CLE.

Aucune autre remarque n'est soulevée, M. CUBAUD remercie les membres de la commission pour leur participation et lève la séance.

Schéma D'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



Commission thématique - 29 mars 2016



Formulation des enjeux

Pré-requis, cadre de travail

Enjeux

- Thèmes / orientations principales
- Affichage stratégique des priorités
- Nombre restreint (<10)

Phase de DIAGNOSTIC

Objectifs

- Résultat que l'on veut atteindre
- Précis et mesurable (indicateurs)
- Nombre limité (10-20)

Orientations

- Groupes de mesures
- Moyens d'atteindre l'objectif
- Constituent le plan d'actions
- Nombre variable

Phase de SCENARIOS

Formulation des enjeux

Exemple 1

Enjeu

- Qualité des eaux



Objectif

- Améliorer la qualité de l'eau en termes de nitrates et de phytosanitaires



Orientations

- Préservation de l'eau potable
- Lutte contre les pollutions des cours d'eau



Déclinaison en mesures (actions)



Formulation des enjeux

Exemple 2

Enjeu

- Qualité des eaux



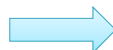
Objectifs

- Améliorer et sécuriser la qualité des eaux des captages d'eau potable
- Améliorer la qualité des eaux des cours d'eau du bassin



Orientations

- Limiter les pollutions par les nitrates et les pesticides
- Limiter les pollutions par le phosphore
- ...



Déclinaison en mesures (actions)



Formulation des enjeux

Pré-requis, cadre de travail

